

219C0102  
FR0000121329-FS0054

14 janvier 2019

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**THALES**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 janvier 2019, la société BlackRock Inc. (55 East 52<sup>nd</sup> Street, New York, 10055, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion<sup>1</sup>, a déclaré avoir franchi en hausse, le 11 janvier 2019, le seuil de 5% du capital de la société THALES et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 10 800 484 actions THALES<sup>2</sup> représentant autant de droits de vote, soit 5,07% du capital et 3,51% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions THALES sur le marché et d'une réception d'actions THALES détenues à titre de collatéral.

---

<sup>1</sup> Le gestionnaire d'investissement dispose du pouvoir discrétionnaire d'exercer les droits de vote attachés aux titres détenus, sauf demande expresse de clients de garder le contrôle sur les droits de vote.

<sup>2</sup> Dont (i) 324 194 actions THALES assimilées au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 4<sup>o</sup> bis du code de commerce provenant de « *contracts for differences* » (« CFD ») sans échéance prévue, portant sur autant d'actions THALES, réglés exclusivement en espèce, (ii) 800 options d'achat à règlement physique (*physically settled call options*) donnant droit par exercice à autant d'actions THALES, exerçables à tout moment jusqu'au 15 mars 2019 au prix unitaire de 106 €, (iii) 800 options d'achat à règlement physique (*physically settled call options*) donnant droit par exercice à autant d'actions THALES, exerçables à tout moment jusqu'au 15 mars 2019 au prix unitaire de 108 €, (iv) 424 351 actions THALES assimilées au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 6<sup>o</sup> du code de commerce du fait de la conclusion d'un contrat de prêt-emprunt de titres, et (v) 374 286 actions THALES détenues à titre de collatéral. Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 820 343 actions THALES pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1<sup>er</sup> alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 213 104 081 actions représentant 307 758 427 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.